

Coupon-réponse - Appel de cotisations

Pour que les adhésions soient effectives, il faut fournir impérativement :
-- copie de la partie supérieure du dernier relevé URSSAF, Maison des Artistes 2007
-- copie de l'assurance responsabilité civile professionnelle pour les marchés 2007
-- photos de la production pour les nouveaux adhérents
-- deux enveloppes timbrées à votre adresse

L'adhésion est valable de janvier à décembre 2007.
La cotisation s'élève à 30 €. Nous vous rappelons qu'elle est obligatoire pour participer aux marchés, cependant elle ne garantit pas une participation systématique, le choix des participants se faisant par les organisateurs de chaque marché. Cette cotisation donne droit à une page personnelle sur le futur site Internet d'Argile.

Nous vous demandons de renvoyer votre chèque d'adhésion à l'ordre de « association argile » (un reçu peut vous être fourni sur demande) accompagné du coupon-réponse et des différents documents demandés au secrétariat d'argile à :

Sophie ESQUENAZI 18 Painfaut 56350 St Vincent sur Oust
Tél : 02 99 93 43 22 / E-mail : esquenazis@yahoo.fr

Vous avez changé d'adresse..... oui.....non

Nom..... prénom.....

Nom de l'atelier.....

Adresse.....

.....

Code postal..... Ville.....

Numéro de téléphone..... portable.....

Fax..... e-mail.....

Siret.....

Numéro URSSAF.....

Code APE.....

Compagnie d'assurances.....

Numéro de contrat.....

Date :..... signature :.....